



Déclaration préalable

CTPD du 03 Novembre 2009

Monsieur le **Directeur des Services Fiscaux** de la **Haute-Loire (DSF 43)** nous sommes une nouvelle fois réunis, aujourd'hui, pour tenir un **Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD 43)**.

La dernière fois où les représentants des personnels du SNADGI CGT 43 ont eu la chance pour ne pas dire le plaisir de partager ce moment privilégié avec vous, remonte au 9 Octobre. Ce jour là, l'ordre du jour apparaissait comme relativement consensuel.

C'était sans tenir compte du désarroi de nos collègues du site d'Yssingaux et de votre obstination à imposer un rapprochement dont vous ne pouvez toujours pas assurer les moyens. Lors d'une HMI, fin Septembre, ils ont massivement dénoncé cette situation. Décision a été prise, pratiquement à l'unanimité, qu'ils produiraient une motion/pétition pour dénoncer cette situation que vous ne cessez d'ignorer depuis toujours, pire vous proclamez et même écrivez que tout va bien ! ! !

Un de nos collègues haut responsable départemental, qui a eu la chance d'être muté récemment et qui n'était apprécié par personne dans les services s'est même permis le luxe lors du CTPD du 22 Avril 2009, face à nos critiques de cette situation délicate d'affirmer « qu'il trouvait curieux que, lors d'une réunion récente sur ce site, il y ait un phénomène de groupe qui se développait !!!!! » Nous avons, clairement et fermement, dénoncé ses propos méprisants quant à la conscience professionnelle des agents. Par contre il paraît normal qu'il se pose des questions et surtout qu'il trouve de vraies solutions....

Depuis, hormis son remplacement, a priori très positif, malheureusement rien de nouveau. La veille du CTPD du 9 octobre, vous êtes passé dans ce service et, à leur demande, vous avez accepté de vous entretenir sur le sujet. La motion/pétition vous a été remise. Vous avez essayé, tant bien que mal, d'expliquer que les difficultés étaient dues à une très mauvaise gestion de ce rapprochement de la part des responsables locaux ! ! Après nous avoir affirmé de nombreuses fois, suite à nos interventions systématiques, que les difficultés venaient des agents, qui y mettaient de la mauvaise volonté, aujourd'hui c'est de la faute des responsables, cela est un peu fort et surtout ne reflète pas la réalité des choses.

Le nœud du problème, Monsieur le Directeur, c'est la décision irresponsable, et les représentants des personnels du SNADGI CGT 43 pèsent leurs mots, que vous avez prise début Juillet 2008 en vous obstinant à vouloir, coûte que coûte, faire ce rapprochement. Pourtant notre Directeur Général M. **PARINI**, avait pris la sage décision de permettre aux responsables locaux, dont vous faites partie, de suspendre les rapprochements qui pouvaient poser problèmes. Seriez-vous, avec notre non regretté collègue, les seuls à ne pas vous être rendus compte de la situation Yssingelaise !!

Pourtant, immédiatement, le SNADGI CGT 43 vous a alerté sur cette possibilité, pour ne pas dire opportunité, qui s'imposait, vu la situation de l'époque. Depuis les faits nous ont malheureusement encore donné raison. Preuve en est faite encore une fois aujourd'hui.

Obstiné, vous avez jugé, non recevable cette énième demande de bon sens. Vous avez cru bon d'arguer que le CTPD qui avalisait ce rapprochement avez eu lieu et donc que vous étiez obligé de l'appliquer. Nous avons dénoncé, très fermement, ces propos sans fondement, vous faisant remarquer logiquement que dans de nombreux autres départements des agents avaient été mutés au 1^{er} septembre 2008, sur un autre site, suite à la mise en place d'un rapprochement CDI/CDIF.

Cela n'avait nullement empêché les responsables locaux conscients et surtout lucides de suspendre les rapprochements. Ils ont, avec l'aval de la DG, détaché provisoirement les agents mutés sur leur poste initial. Au moment de la mutation une **fiche spéciale démutation** pour régulariser cette situation a même été mise en place.

Alors, Monsieur le Président/Directeur, allez-vous enfin, aujourd'hui reconnaître votre grave erreur de jugement qui met en péril la réalisation d'une nouvelle mission. Qui met tous les agents du site concerné, responsables compris, dans une situation de conditions de travail précaires qui va jusqu'au stress pour certains. C'est cela la réalité et vous le savez bien, au-delà d'une simple posture ou d'une affirmation frappée de mauvaise foi

Les représentants du SNADGI CGT 43 conscients du rôle qu'ils ont à jouer aussi bien en direction de leurs mandants, et plus largement de tous les agents du département, conscients et responsables face à la direction que vous représentez en premier lieu, n'hésitent pas aujourd'hui à affirmer **que toutes les difficultés rencontrer pour mettre en place le rapprochement CDI/CDIF sur le site d'Yssingaux auraient pu, au moins provisoirement être évitées, suite à la décision responsable de notre DG M. PARINI, suite à nos interventions fermes allant dans ce sens, si vous aviez décidé de la seule solution responsable, c'est à dire de suspendre ce rapprochement. Cette décision vous auriez pu la prendre, vous auriez même dû la prendre. Pour nous représentants des personnels du SNADGI CGT 43, vous avez fait une grossière faute de jugement pour ne pas dire professionnelle que seuls les agents du site doivent assumer, sans parler de la mission de service public qui est très gravement touchée actuellement et qui dans un avenir proche ne pourra sérieusement pas être assurée.**

Cerise sur la gâteau et n'étant pas à une contradiction près, que dire, dans ce contexte, de la certification du site d'Yssingaux, que nous n'avons eu de cesse de dénoncer. Vous-même, plutôt réservé sur ce sujet et prenant le train en marche, avez déclaré lors du dernier CTPD qu'effectivement c'était une décision superfétatoire. Pourtant, dernièrement, vous avez rappelé aux personnels, qui n'avaient rien demandé, leurs obligations de résultats suite à cette certification. Là aussi c'est un peu fort de café et forcément cela énerve la très grande majorité de vos collaborateurs.

Vous comprendrez donc, Monsieur le président/directeur, que cette situation couplée à la situation très délicate du rapprochement CDI/CDIF au Puy en Velay, **où là aussi vous ne voulez pas entendre** les propositions rationnelles d'organisation de travail d'une très large majorité des agents concernés.

Ajoutée votre passage en force sur le transfert des successions vacantes de le FI au pôle recouvrement.

Ajoutée votre décision de faire occuper, par un service, lors de travaux de mise en place d'un SIP, la salle de réunion des personnels de l'HDI du Puy en Velay malgré notre ferme opposition, alors que la DG, elle-même préconise, lors d'un groupe de travail du 8 juillet 2009 sur les conditions de travail et les relations avec la hiérarchie, d'encourager les échanges entre tous et d'améliorer les conditions de travail. Comme exemple la DG incite les

directions à autoriser plus largement, voire à développer, les instants festifs comme les pots. Vous n'êtes pas, sans ignorer, que cette salle sert, entre autre, aux pots de départ de nos collègues et vous le savez, ils y en a beaucoup de prévus avec beaucoup de monde.

Alors serez-vous le DSF qui provoquera une limitation de ce genre de réunions conviviales, voire qui les empêchera de fait, même si officiellement vous direz probablement que c'est faux et qu'il y a d'autres salles. Hé bien non, Monsieur le directeur, il n'y en a pas d'autre de cette surface et vous le savez pertinemment.

La raison devrait vous faire choisir d'installer provisoirement ce service à l'étage au-dessus, comme cela avait été envisagé pendant longtemps et de suspendre, provisoirement là aussi, les formations prévues dans la salle informatiques. Sachant que cette dernière salle est peu utilisée et si cela était nous vous demandons soit de trouver une autre solution plus acceptable par la majorité de vos collaborateurs.

Pour aujourd'hui, M. le Président/Directeur, nous nous arrêterons là. Vous avez matière à démontrer, au-delà des paroles ou d'une simple posture de circonstance auxquelles nous sommes trop souvent habitués, votre véritable volonté.

Soyez-sûrs que nous serons, comme toujours très attentifs à vos réactions et que nous relaierons votre position en direction de tous les agents dont vous avez la responsabilité en Haute-Loire.